

CTL du 20/06/2022

Bilan de la formation professionnelle et perspectives :

4 agents de la DGFI étaient affectés à ce service en 2021. 1923 jours de formation ont été dispensés en 2021, soit 2,33 jours par agent. Pour mémoire, la moyenne était de 2,58 en 2019 et 0,95 en 2020.

Les formations à distances se sont développées. Nous avons fait remarquer que si elles permettent à un plus grand nombre d'agents d'y participer et évitent des déplacements, les agents y perdent le bénéfice de l'échange avec les collègues et les formateurs.

Par ailleurs, le format des vidéos n'est pas toujours adapté et les locaux ne permettent pas toujours une écoute optimum. En effet, les services ne disposent pas toujours de salle d'e-formation.

Ensuite, l'administration a déploré manquer d'agent, de ne pas disposer d'un large panel d'agents formateurs. Nous avons demandé à ce qu'un appel à candidature soit effectué afin de permettre à chacun d'entre vous de pouvoir devenir formateur.

Il est également à noter que l'absentisme aux concours est élevé : (44 % en A, 18 en B, 25 en A).

A l'avenir, il n'y aura plus qu'un logiciel concernant la formation : SEMAPHORE.

Enfin, sur notre interpellation, la direction a indiqué qu'une nouvelle salle de formation allait être aménagée dans les sous-sol du bâtiment Gambetta afin de remplacer les salles vouées à accueillir le SGC de Mondeville.

Exécution budgétaire 2021

Les 4 postes de dépense les plus importants sont :
l'affranchissement, les loyers et charges, l'entretien immobilier et les frais de déplacement.

Les principaux projets exécutés en 2021 :

Dans le cadre de la démarche éco-responsable, réduction de la consommation énergétique de nos bâtiments, dynamiser le recours aux énergies douces.

Bâtiments :

- Délivrande : un système de visio-conférence sera installé à horizon 2023.

Nous avons également demandé pourquoi le site de Délivrande n'a pas été pourvu d'un véhicule de service, alors que les sites de Gambetta et Bertrand en étaient pourvus. L'administration nous a répondu qu'elle n'en avait pas vu l'utilité, mais que si la demande s'en faisait sentir, cela pouvait s'envisager. N'hésitez pas donc pas à nous faire remonter les besoins sur ce point !

- Gambetta : réfection de la toiture, désamiantage du 1^{er} étage, création d'un abri vélo et installation d'un système de visio-conférence.

- Bertrand : réparation du système de chauffage, système de visio-conférence et remplacement du rideau métallique au 9.

- Bayeux : si les travaux engagés par l'administration sont de bonne qualité et ont permis une nette amélioration des conditions de travail des collègues, nous demandons à ce que les travaux des fenêtres des toilettes soient finalisés. L'administration s'est montrée évasive sur le sujet.
- Trouville : installation d'un ascenseur et d'un système de visio conférence.
- Le Hom (Thury-Harcourt) : le bâtiment va être mis en vente, le projet de location du bâtiment envisagé par la direction n'ayant pas abouti.

Télétravail en 2021:

En 2021, le pourcentage de télétravailleurs a oscillé entre 12 et 40 %.
Le taux d'équipement en matériel nomade est passé de 7 à 85 %.
Les chefs de service ont bénéficié de deux jours de formation sur le management.

Il n'ya eu aucun refus de télétravail dans Sirius en 2021. Les organisations syndicales dans leur ensemble ont fait remarquer à l'administration qu'il existait une forme d'auto-censure des agents. Ceux dont le chef de service a refusé le télétravail ne font pas la demande dans Sirius. Nous vous rappelons que vous êtes en droit d'effectuer un recours contre un refus de télétravail.

L'alliance CFDT-CFTC a demandé à ce qu'un retour d'expérience soit organisé afin de cibler au mieux les problèmes rencontrés et vos attentes en matière de télétravail. La direction a reconnu qu'un bilan uniquement quantitatif n'était pas satisfaisant, mais souhaite avoir un peu de recul, pour pouvoir mieux appréhender la période post-covid.

Nous vous rappelons par ailleurs que des expérimentations sont en cours sur le sujet dans le département par le biais de l'ANACT.

Activité 2021 DGFIP :

Engagement égalité femmes et hommes.

Questions diverses :

Ordonnance du 24 mars 2022 :

Cette ordonnance réforme la responsabilité financière des gestionnaires publics et prévoit des sanctions financières pour les gestionnaires publics qui ont commis une faute grave ayant causé un préjudice financier significatif.

La direction a indiqué attendre une circulaire à ce sujet, mais laissait entendre que les sanctions pour les agents devraient être exceptionnelles et ne concerner que ceux qui seraient sortis du cadre établi par leurs supérieurs hiérarchiques. Il n'en reste pas moins que si les craintes des d'agents d'être sanctionnés ne sont pas levées, nous pouvons nous attendre à des perturbations dans l'exécution des tâches dévolues à la DGFIP.

CDL Bayeux et Isigny :

Les postes ne sont pas pourvus, et seront remis en ligne ?

Bâtiment Gambetta :

La direction nous a assuré que le parking actuel est suffisamment dimensionné pour accueillir le SGC de Mondeville.

Les élus en CTL :

Daniel TEXIER (titulaire).

Valérie AVENEL (suppléante)

Pierre Yves AUROUSSEAU (expert)